



OBSERVATOIRE - 2022

Analyse de la typologie des jeunes reçus dans les résidences
Habitat Jeunes

Manche

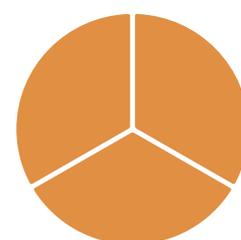


Introduction – Méthodologie

En tant que **tête de réseau régionale** en matière de logement des jeunes, l'URHAJ Normandie tient un rôle déterminant dans l'observation des publics accueillis à diverses échelles. Pour ce faire, elle **recueille, agrège et présente les données** disponibles chaque année dans les bases statistiques des **résidences normandes adhérentes ou non à l'Union**.

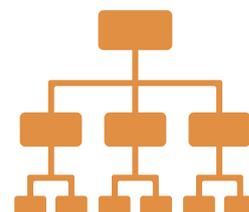


Remplies par les structures elles-mêmes de manière régulière et systématique, ces données permettent :



- D'analyser les **attributs** et **particularités** des populations présentes dans les résidences,
- De **suivre l'évolution** des tendances,
- De veiller au **juste équilibre** entre les populations accueillies,
- De **caractériser** et de **typer** les territoires,
- D'identifier des **besoins** ou des **problématiques** spécifiques.

Dans la mesure où un temps de traitement doit être respecté (renseignement des données de chaque structure et vérification/consolidation des bases par les services de l'UNHAJ), l'observatoire ne peut être réalisé que sur les **données de l'année n-1, voire n-2** selon les délais et aléas.



Les observatoires ne présentent que des **résultats lissés** afin de mettre en lumière des problématiques globales et de ne pas inciter la comparaison entre les structures.



Cinq observatoires départementaux et un régional sont publiés chaque année et peuvent être librement téléchargés sur le site de l'URHAJ Normandie.



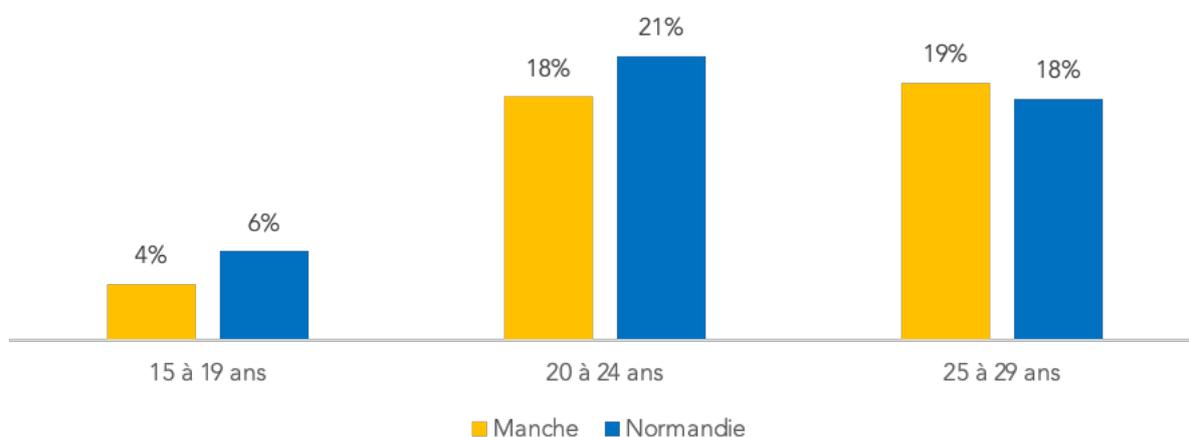
Le maillage territorial en 2020

-  Résidence de plus de 100 places
-  Résidence entre 20 et 100 places
-  Antenne/satellite (moins de 30 places)
-  CLLAJ
-  Travaux en cours ou à venir



Données de cadrage (Insee 2018)

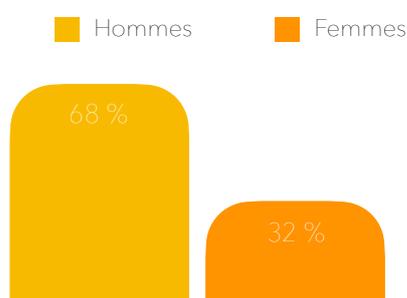
- Population totale de la Manche en 2018 : **495 083 habitants**
- Évolution annuelle de la population entre 2013 et 2018 : **-0,18 % par an**
- Nombre de jeunes de 14 à 29 ans en 2018 : **72 868**
- Taux d'évolution annuel des 15-29 ans entre 2013 et 2018 : **-1,02 % par an**
- Part des jeunes de 14 à 29 ans dans la population totale en 2018 : **14,7 %**
- Indice de jeunesse en 2018 : **70** (jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans)
- Part de jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés) : **14,7 %**
- Décohabitation des jeunes entre 15 et 29 ans en 2018 :



Données générales en 2020

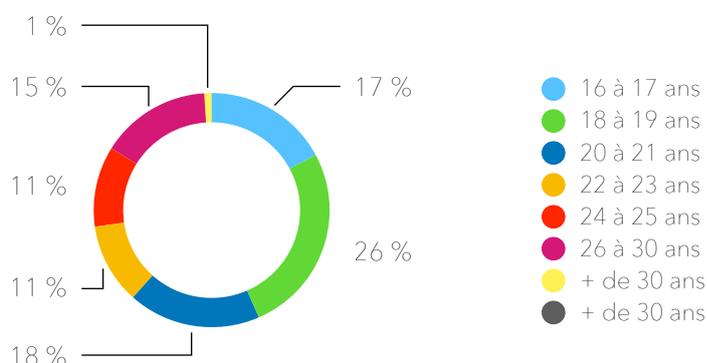
- Nombre de jeunes logés dans les résidences : **937**
- Taux d'occupation moyen des résidences : **85,8 %**
- Nombre de nuitées réelles pour les places FJT : **214 521**
- Nombre de lits : **839**
- Nature de l'offre Habitat jeunes : **96 %** de logements de type collectifs / **4 %** de logements diffus
- Nombre d'ETP total : **109** (direction, animation, fonctionnement, support...).

Caractéristiques générales



Deux tiers des jeunes reçus dans les structures sont des **hommes** (proportion qui ne varie que très légèrement selon les années)

Deux tiers des jeunes reçus ont **moins de 21 ans** à leur arrivée dans la résidence



Origine résidentielle

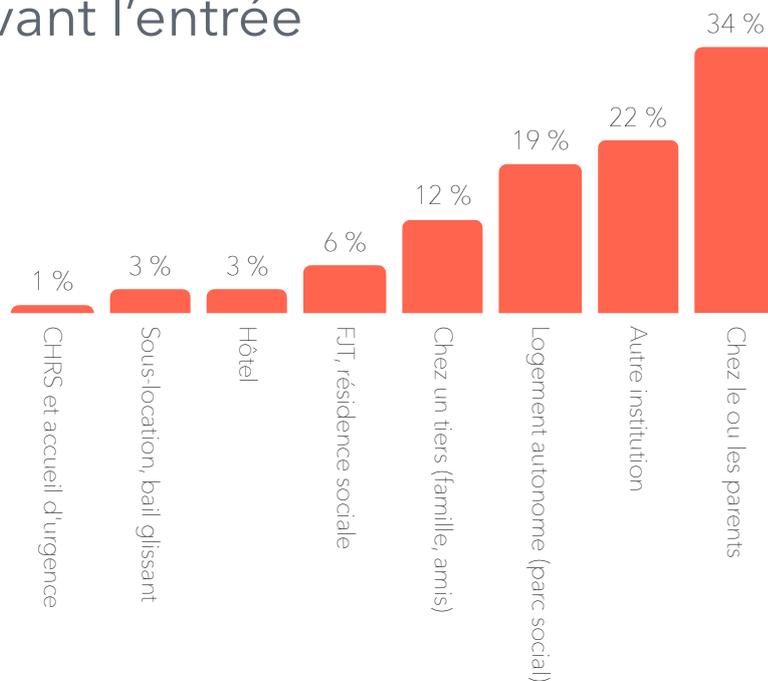


Un tiers des jeunes reçus est originaire de **l'intercommunalité** d'implantation de la structure

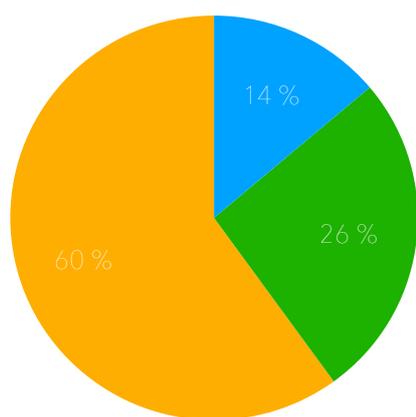


Dernier logement utilisé avant l'entrée

Un tiers des jeunes était hébergé au sein du **domicile familial** avant l'entrée à la résidence



Raisons de recherche d'un logement



Deux tiers des jeunes reçus choisissent l'offre Habitat Jeunes pour **se rapprocher de leur lieu d'activité**

- Rupture et conflit familial
- Recherche d'indépendance, d'autonomie
- Rapprochement du lieu d'activité

Raisons de choix d'un logement FJT

Un tiers des jeunes reçus s'oriente vers un FJT pour **l'aspect pratique** et la **souplesse de son fonctionnement**



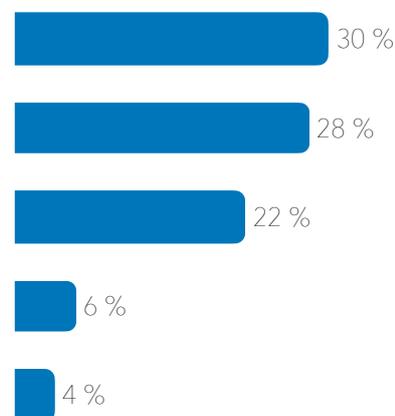
Pour l'aspect pratique, moins de formalités, de garanties demandées

Envoyé par un tiers institutionnel (ASE, PJJ)

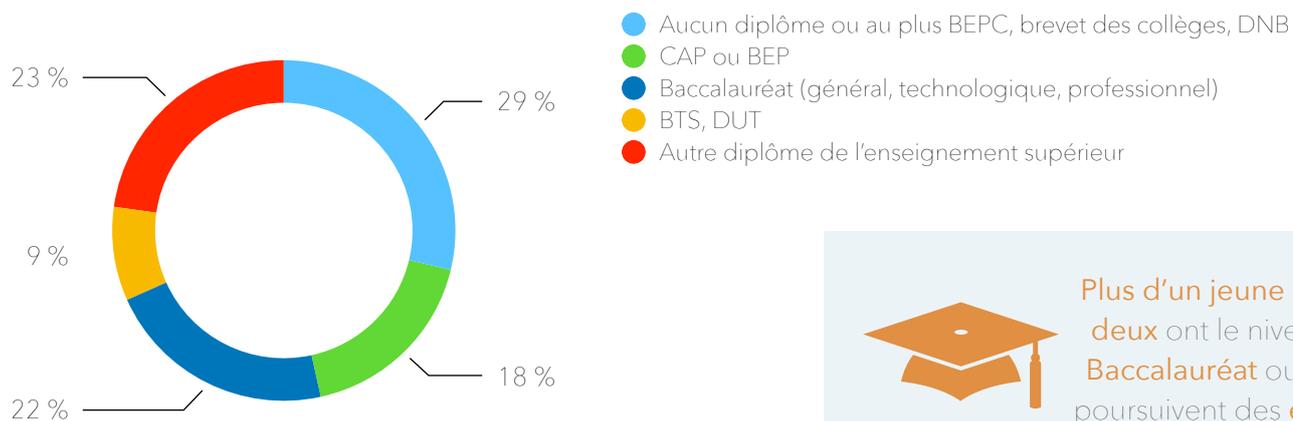
Pas d'autres solutions logement

Pour habiter là où vivent d'autres jeunes

Parce que c'est la solution logement la moins chère



Niveau scolaire



Plus d'un jeune reçu sur deux ont le niveau Baccalauréat ou poursuivent des études supérieures

Statuts socioprofessionnels

La moitié des jeunes reçus dans les résidences du département en 2020 est stagiaire de la formation professionnelle ou apprenti



Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée



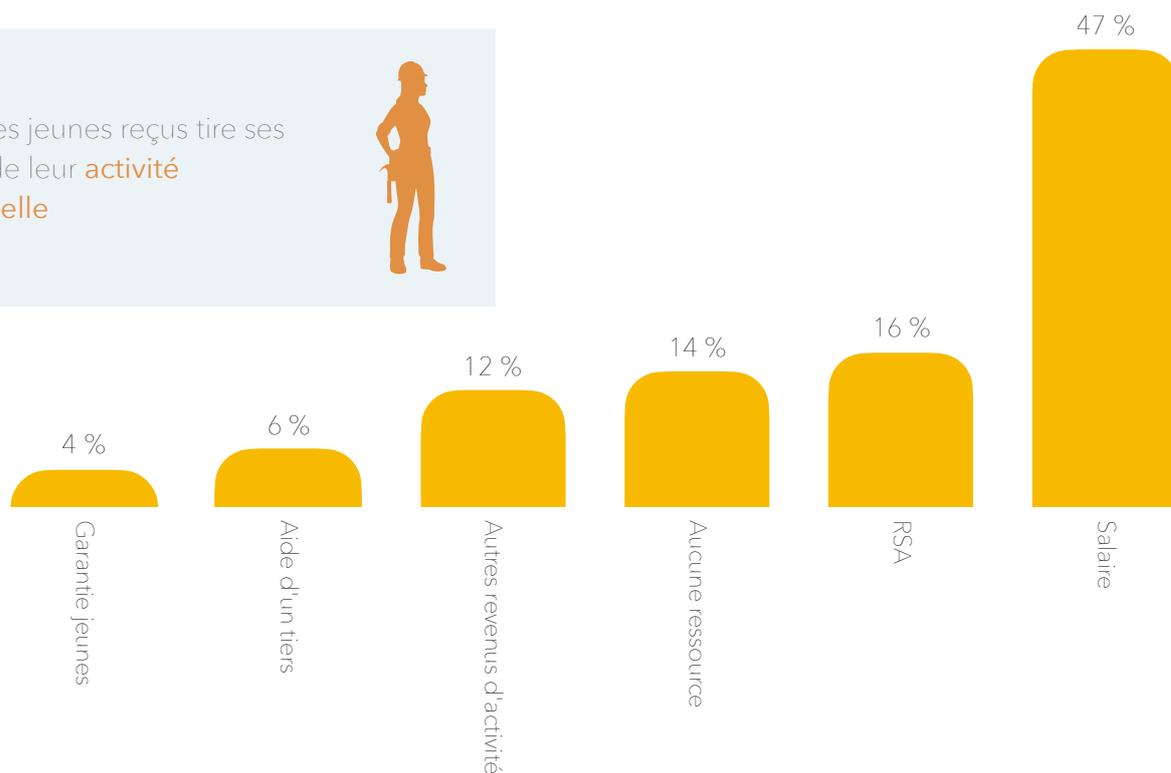
Orienteur / prescripteur et dispositifs spécifiques

	Manche
Part des jeunes en situation de handicap	0,2 %
Part des jeunes orientés ou placés par l'ASE	3,6 %
Part des jeunes orientés ou placés par la PJJ	0,4 %
Autres orientations institutionnelles	0,2 %

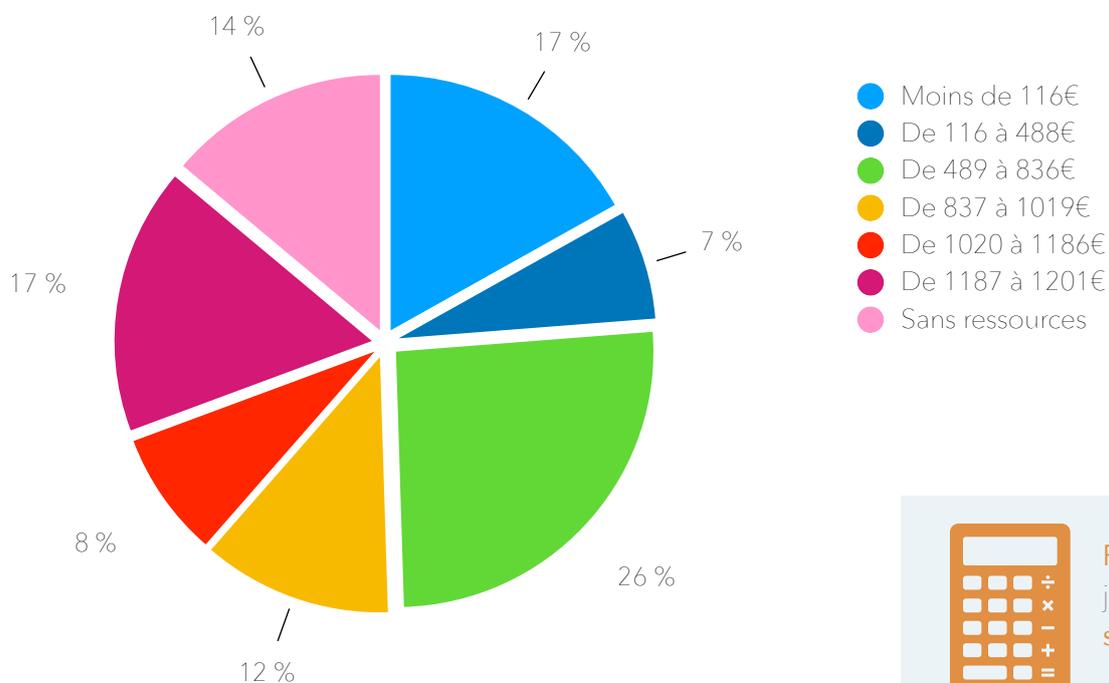


Nature des ressources

La moitié des jeunes reçus tire ses ressources de leur **activité professionnelle**



Montant des ressources

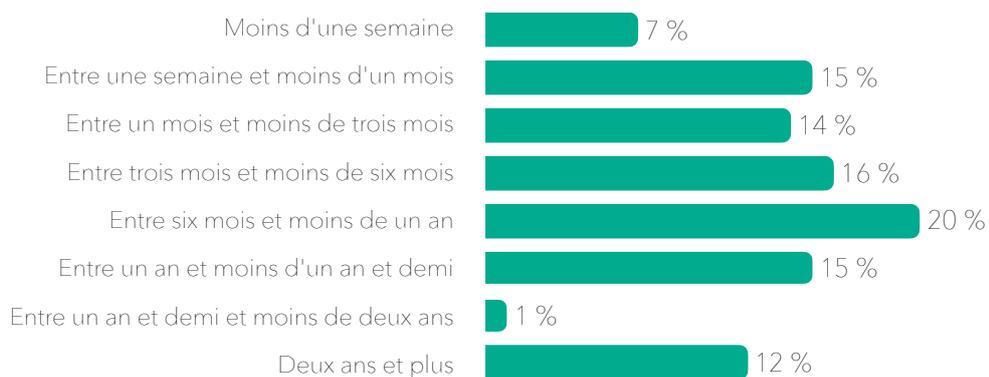


Plus des deux tiers des jeunes reçus vivent sous le **seuil de pauvreté** en 2020

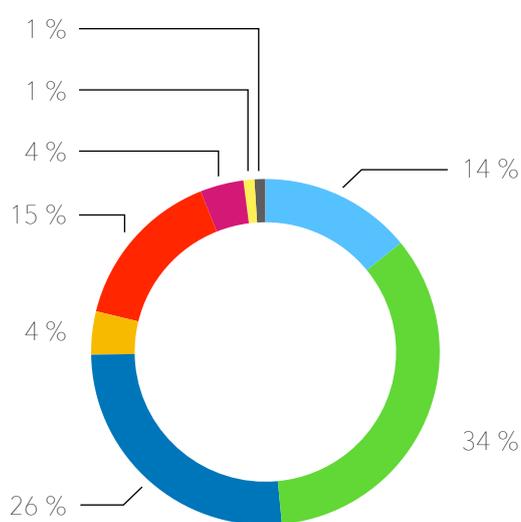


Durée de séjour

Un tiers des jeunes reçus réside entre **6 mois et 1 an et demi** dans les structures Habitat Jeunes



Raison du départ



La moitié des jeunes reçus quitte la structure à la **fin de son contrat**, de sa formation ou de son stage (ou pour en rejoindre un nouveau)

- Pour rejoindre un nouveau lieu d'étude, de formation ou de travail
- Fin de contrat, de formation ou de stage
- Pour habiter un logement plus autonome
- Changement de situation familiale
- Fin du contrat de résidence
- Rupture du contrat de résidence
- Par insatisfaction
- Plus assez de ressources pour vivre dans le FJT ou le CLLAJ

Situation de logement à la sortie

La moitié des jeunes reçus choisit un **logement autonome** après son séjour en structure Habitat jeunes

